

ACCOMPAGNER UN STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

Guide pratique s'adressant aux formateurs et à toutes les personnes entrant dans le processus d'accueil d'un stagiaire handicapé.

Ce guide a pour objectifs de :

- Contribuer à faciliter l'accès et le maintien en formation des personnes handicapées
- Sécuriser les parcours des apprenants : mieux accueillir et accompagner les personnes handicapées tout au long du parcours de formation.

PROCÉDURE D'ACCUEIL HANDICAP CHEZ COACHDAFFAIRES

1- Organisation

2- Modalités d'accompagnement

o Modalités d'accompagnement communes

o Handicap moteur

o Handicaps sensoriels

o Handicap mental

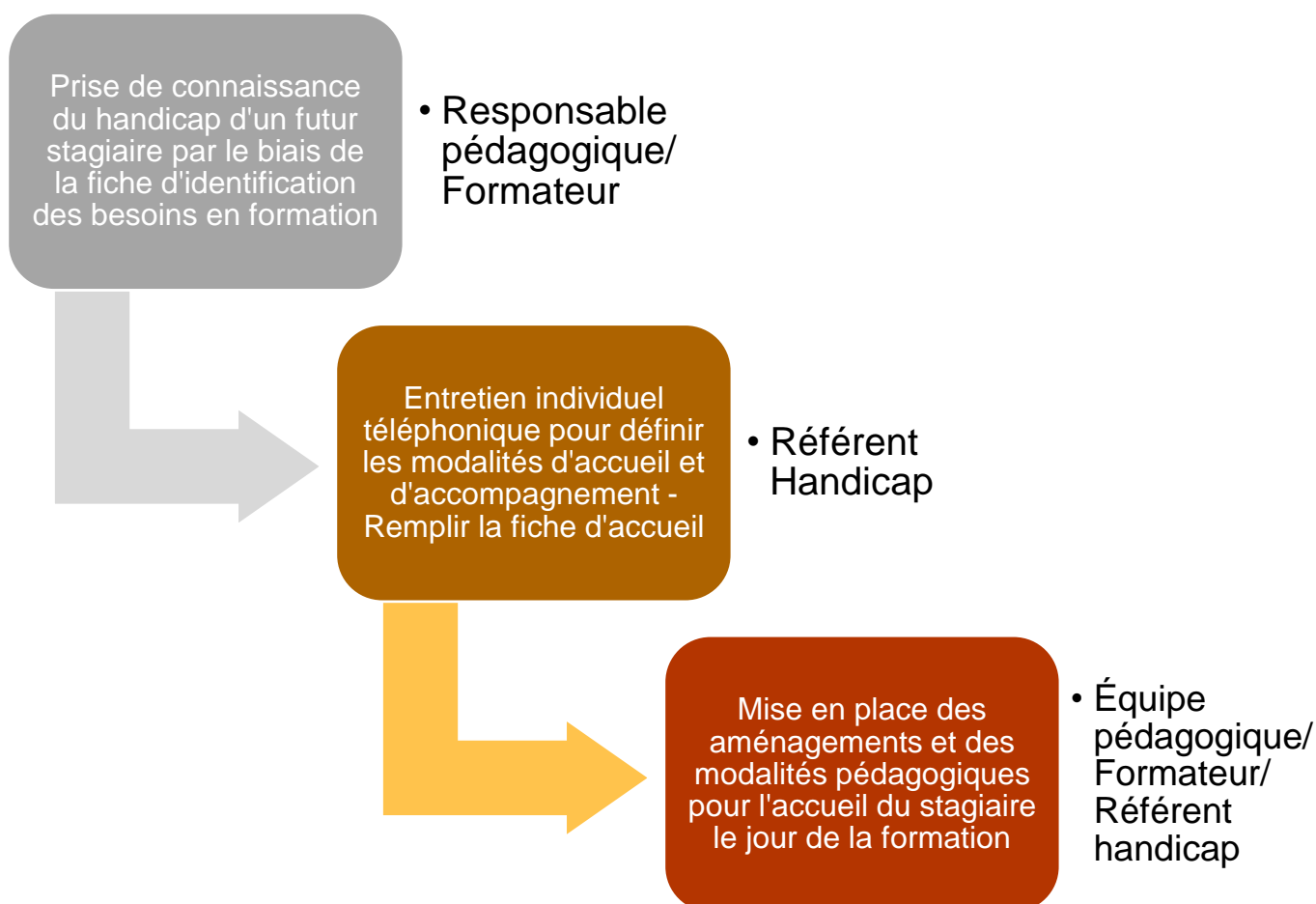
o Handicap psychique

o Maladies invalidantes

o Autres handicaps et troubles

3- Partenaires et contacts utiles

1- Organisation



2- Modalités d'accompagnement

→ Modalités d'accompagnement communes

- Référent Handicap et équipe pédagogique sensibilisés au Handicap
- Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation
- Aménagement des horaires et temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Accompagnement individuel
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires.

→ **Le handicap moteur**

Il se caractérise par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres.
L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine.

Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
Conserver une posture (assis ou debout)	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de notes et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptés Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Stylo scanner Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes	

→ **Les handicaps sensoriels**

Il fait référence aux difficultés liées aux organes sensoriels. Ainsi, on distingue deux types de handicap sensoriel :

- Le handicap visuel :

Il se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

Incapacités ou capacités réduites : dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles Signalisation avec code couleur Transports spécialisés	Tierce personne Instructeur en locomotion	Chien guide
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe Lampe d'appoint Télé agrandisseur		
Lire (personnes non-voyantes)	Synthèse vocale Logiciel de reconnaissance de caractères		
Utilisation de l'outil informatique, prise de notes et communication	Lampe d'appoint Clavier avec gros caractères Logiciel de grossissement de caractères et d'interface braille / bloc-notes braille Ardoise à écrire braille	Tierce personne pour la prise de notes	

- Le handicap auditif :

Il se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.

Incapacités ou capacités réduites : entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages, communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive Ardoise effaçable	Instructeur en langage des signes Interface de communication
Communication et formation à distance	Système de visio-interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne

→ **Le handicap mental**

Il se caractérise par une déficience des fonctions mentales et intellectuelles, qui entraîne des difficultés de réflexion, de compréhension ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, de la cognition, entraînant un déficit des capacités d'apprentissage.

Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problèmes de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis), relations et socialisation, communication, autonomie.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur Transports spécialisés	Référent handicap
Utilisation de l'outil informatique, prise de notes et communication	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle Base de données d'images	Auxiliaire professionnel
Conserver une posture (assis ou debout)	Fauteuil ergonomique Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

→ **Le handicap psychique**

Il se définit par l'atteinte d'une pathologie mentale entraînant des troubles mentaux, affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles.

Incapacités ou capacités réduites : les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Transports spécialisés	Référent handicap
Utilisation de l'outil informatique, prise de notes et communication	Utilisation d'un PDA Personal Digital Assistant Communication par mail Consignes écrites	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes

→ **Les maladies invalidantes**

Elles représentent les troubles de la santé invalidants pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques).

Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Elles constituent un handicap non visible.

Solutions de compensation envisageables :

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout)	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne
Utilisation de l'outil informatique, prise de notes et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptés Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Stylo scanner Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de note

→ **Autres handicaps et troubles**

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiple, associant une déficience motrice et intellectuelle liées à la même cause.	Difficultés et/ou incapacité à effectuer seul les actes de la vie ordinaire
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale.	Difficultés et/ou incapacité à effectuer seul les actes de la vie ordinaire
Troubles de la parole et du langage	Difficultés de communication vocale
Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques.	Difficultés et/ou incapacité à effectuer seul les actes de la vie ordinaire
- Autisme et troubles envahissants du développement (TED)	Troubles graves de la communication
- Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie,...)	Troubles spécifiques de l'apprentissage
- Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens)	Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement
- Troubles cognitifs évolutifs (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)	Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques.

3- Partenaires et contacts utiles

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion	Formation professionnelle des personnes en situation de handicap	Travail-emploi.gouv.fr
Mon Parcours Handicap	Formation professionnelle	monparcourshandicap.gouv.fr
Agefiph		agefiph.fr
Ressource Handicap Formation	Région Normandie accueil.rhf@rhf-normandie.fr	www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
Fiphfp	Région Normandie	fiphfp.fr
Maison Départementale des Personnes Handicapées	MDPH de Normandie	mdph Normandie
Cap Emploi	Eure	capemploi-27.com
France Travail		francetravail.fr

En amont du parcours

Informier et sensibiliser la personne handicapée sur les conditions d'intégration au sein du parcours de formation et les possibilités de mises en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi

Communiquer, si nécessaire, sur les démarches administratives à mettre en œuvre

Agefiph.fr/Reconnaissance-de-votre-handicap/La-marche-à-suivre

Avec l'équipe pédagogique du centre de formation, l'employeur, les médecins (médecin du travail, médecin traitant...) et les prestataires financés par l'Agefiph, examiner et évaluer les modalités de compensation du handicap

Agefiph.fr/compensation_du_handicap

Professionnels de l'interprétariat et communication :

<https://www.lsfplus.fr/>

Connaître les circuits et modalités de financement en fonction des besoins éventuels de la personne handicapée.

Agefiph.fr/Financements

Agefiph.fr/Aides-et-services

Pendant le parcours

Assurer l'accueil et le suivi de la personne handicapée en continu au sein du processus de formation.

Concilier la construction du parcours individualisé de la personne, les besoins de compensation de son handicap et les conséquences de la pathologie sur ses capacités d'apprentissage en mobilisant les partenaires, les prescripteurs...

Avec l'équipe pédagogique, administrative, veiller à assurer un accueil, un suivi et des activités adaptées à la situation de la personne handicapée en entreprise au regard des éventuels préconisations émises par le médecin du travail, le prestataire Agefiph...

Agefiph.fr/ressources-handicap-formation